

Site classé
Patrimoine
national



Cascade d'Arpenaz

Haute-Savoie

Date du décret : 12 septembre 1991

Communes concernées : Magland, Sallanches

Superficie : 48,08 ha

“Nous l’aperçûmes bientôt. Des plateaux supérieurs de la montagne, entre le tumulte de grosses roches d’un gris violâtre, l’eau descendait et semblait de loin un filon d’argent incrusté dans la pierre. À distance, les cascades les plus furieuses paraissent immobiles et ont l’air de traînées de neige entre des masses de rochers. Au bord de cette pente rapide, la montagne se taille à pic et l’eau se précipite dans le vide”. Théophile Gautier décrit ainsi au milieu du XIX^e siècle la cascade d’Arpenaz, qu’alimente un “torrent écumeux et tapageur”, et devant laquelle s’arrêtent tous les voyageurs, illustres et anonymes, qui remontent la vallée de l’Arve, ainsi que toutes les diligences montant à Chamonix.

Le torrent, appelé aussi Nant d’Arpenaz ou La Laitieuse, descend du flanc occidental du Massif de Platé, où il naît d’un ensemble de ruisseaux issus des alpages de la montagne de Véran, au pied des hautes falaises dentelées de la Tête du Colonney (2 698 mètres), de l’Aup de Véran (2 437 mètres) et de l’Aiguille d’Aujon (2 388

mètres). Il parcourt quatre kilomètres, passant de sa source à 1 850 mètres à 520 mètres, altitude du lieu où il se jette dans l'Arve, en traversant une succession de falaises et de pentes vertigineuses. Au dernier ressaut, le torrent se précipite dans l'échancrure en "V" qu'il a taillée et jaillit en un monumental panache d'un goulot rocheux stratifié. Puis c'est la chute, quasi verticale, de plus de 100 mètres, encore une broutille par rapport à la hauteur d'ensemble de la cascade, qui atteint 260 mètres. Par ses dimensions, la cascade d'Arpenaz se place au troisième rang national et au premier rang des Alpes françaises.

Au pittoresque du site s'ajoute l'intérêt du plissement rocheux dans lequel s'inscrit la cascade : il correspond à un synclinal couché, c'est-à-dire que les terrains calcaires situés à l'intérieur du pli sont plus récents que ceux de leur enveloppe extérieure (ils datent respectivement du crétacé inférieur et du jurassique supérieur).

Ce cas d'école, aujourd'hui aisément explicable, a longtemps préoccupé les géologues, comme le suisse Horace-Bénédict de Saussure, passionné par ce pli en "S" qu'il observera à plusieurs reprises à partir de 1760 lors de ses voyages à Chamonix et autour du Mont-Blanc. Facilement accessible et restée préservée malgré son classement intervenu seulement en 1991, cette cascade illustre on ne peut mieux et avec on ne peut plus de majesté l'expression "monument naturel".

Type d'intérêt

Pittoresque et scientifique

Tourisme

Privilégier l'après-midi pour aller voir cette cascade. Le meilleur point de vue se situe depuis la rive gauche de la vallée.

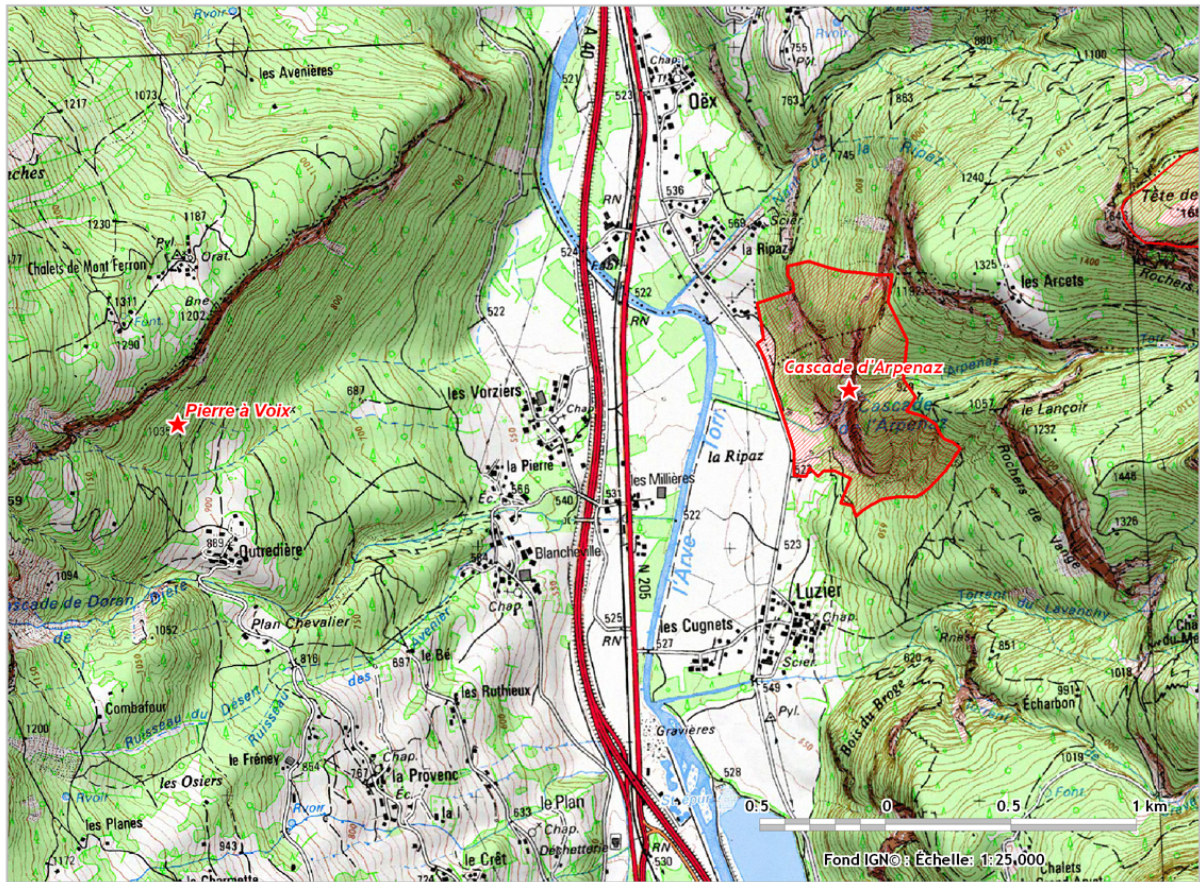
Accès

Libre

Autres observations

Le site figure bien sûr aussi sur la liste du patrimoine géologique de la Région Rhône-Alpes pour ce pli en "S".

Carte du site



Mise à jour : DREAL 2013

